

Le cinéma pédagogique

Autor(en): **Cacha**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **59 (1930)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cinéma pédagogique

En complément d'un précédent article qui soulignait l'importance du cinéma au point de vue de la formation populaire et qui précisait l'attitude des catholiques à l'égard de cet art nouveau, le présent exposé voudrait envisager le problème spécial du cinéma à l'école et insister surtout sur son côté éducatif.

L'enfant rencontre le cinéma à l'école sous deux aspects¹ : le cinéma récréatif, dont le but est de distraire par quelque histoire filmée, comique ou dramatique et le cinéma instructif et éducatif, illustrant les leçons de sciences naturelles, de géographie ou d'histoire. Quand on parle de la valeur éducative de la projection animée, ni l'une ni l'autre de ces deux formes ne peut être négligée.

Le cinéma récréatif scolaire s'impose premièrement comme un puissant moyen d'éducation. En face de cet art nouveau, d'une si périlleuse puissance, il convient d'affiner l'intelligence des élèves et de former leur goût, de leur apprendre à estimer les qualités d'un bon film, à mépriser les médiocres, à éviter ceux qui seraient dangereux. De plus, le cinéma est une source précieuse d'agréables diversions ; loin de nous la pensée de le mesurer au théâtre ; mais il manifeste cependant une incontestable commodité en supprimant la perte de temps qu'exige la préparation d'une exhibition théâtrale. Quant à la fréquence de ces représentations, quant au choix des films, confiance est donnée aux maîtres qui décideront eux-mêmes, avec tact et prudence, sur ces questions délicates et pleines de responsabilités.

Plus décisives sont les raisons qui militent en faveur du second usage du cinéma : le cinéma instructif et éducatif, le cinéma d'enseignement proprement dit.

La science offre parfois d'une manière inattendue son secours à l'éducateur ; c'est le cas ici. La cinématographie donne l'espoir d'améliorer les procédés d'instruction et d'éducation. Elle semble convenir parfaitement au mode d'élaboration des idées chez l'enfant. Celui-ci, bien plus que l'adulte, a besoin d'images pour penser ; c'est un intuitif, un réaliste. Or, le film a l'avantage de rendre la vie à l'image et, en outre, d'agir sur l'observateur lui-même, développant, accroissant sa puissance d'observation. Il lui apprend à voir, excite sa curiosité, prélude et condition du savoir, éveille, retient et concentre l'attention ; par sa fugacité, l'image commande un travail d'assimilation rapide, une sorte d'attaque brusquée dont l'esprit n'aurait jamais eu l'initiative devant une image immobile.

Il y a plus. Si exacte qu'elle soit, une image fixe ne représentera d'un être qu'une pose d'une action, qu'un moment déterminé, tandis

¹ D'après les *Dossiers du cinéma* et la *Revue belge de Pédagogie*.

que l'image cinématographique traduisant le mouvement se prête éminemment à la représentation de toutes les manifestations de la vie : d'où non seulement éveil de la curiosité visuelle, mais surtout éveil de la curiosité de l'esprit. Le cinéma permet de reculer à volonté les limites du champ de nos observations. Il va même plus loin, puisque, grâce à lui, ces limites sont dépassées ; tenez, voici les infiniment-petits, inaccessibles à nos organes, voici encore les phénomènes dont la lenteur ou la rapidité échappent à toute prise visuelle capable de les analyser ; c'est la germination et la croissance d'une plante, c'est l'épanouissement d'une fleur, projetées en quelques secondes grâce à quelques centaines d'images prises au rythme d'une par cinq minutes ; inversement, l'ultra-rapide se ralentit à votre fantaisie et, cette fois, grâce à des milliers d'images prises à la seconde et projetées au ralenti : le galop du cheval, le vol d'un insecte, le départ et la trajectoire d'une balle ou d'un obus.

On le voit, le cinéma est un auxiliaire précieux de l'enseignement ; mais il n'en est qu'un auxiliaire. La leçon où il est utilisé doit rester une leçon, c'est-à-dire un exercice actif de l'esprit, au cours duquel les élèves sont sans cesse exercés à observer, à juger, à raisonner, à élaborer l'idée.

Ceci posé, quel est le domaine du film éducatif ? Si intéressant qu'il puisse être, un film, s'il n'a pas été conçu en vue de l'enseignement, ne sera plus un film instructif ; il pourra piquer la curiosité, meubler la mémoire ; il n'enseignera pas. L'essentiel est de se servir de films pédagogiques exécutés en fonction de textes qu'ils suivront et interpréteront avec le soin minutieux d'un maître qui veut donner du relief à une idée.

Essayons toutefois d'esquisser ce que l'on devrait attendre d'un film pédagogique.

D'abord, on ne peut lui faire confiance dans toutes les branches ; telles, en effet, demeurent réservées à l'enseignement du livre ou à son commentaire oral par le maître. Ainsi les mathématiques, ainsi les langues. Pour celles-ci, la radiophonie scolaire, déjà en usage dans certains pays, pourra devenir un complément précieux d'enseignement. Ainsi et surtout la morale. Par contre, le cinéma permettra de donner aux enfants des classes primaires inférieures une idée précise d'objets étrangers à leur expérience : mer, désert, montagne, pic, glacier, vallée, volcan, défilant devant leurs yeux où pétille la curiosité, se fixeront nettement dans leur esprit ; cultures, fabriques, usines, et toute la vie courante, se prêtent à d'innombrables démonstrations animées. De même dans l'enseignement primaire supérieur, l'histoire, la géographie, les sciences.

Cependant, dans l'enseignement de l'histoire, il n'y a pas à attendre beaucoup du cinéma. La réalité historique y est trop souvent déformée, parodiée, suggérant l'erreur. Voici le mot de la jeune personne assistant à un défilé, sur l'écran, de la garde prétorienne de Néron : « C'est

égal, il y avait tout de même des gens plus costauds que maintenant, en ce temps-là. » Malgré cette réserve, la projection d'un film documentaire bien choisi peut rendre d'appréciables services comme fournisseur de décors et pourvoyeur de couleur locale.

C'est dans le domaine de la géographie, que le cinéma sera le mieux accueilli des maîtres : quelques minutes de projections montrant l'infinie variété des aspects de notre planète seront autrement révélatrices et instructives que des catalogues de noms ou des listes de chiffres. On peut en dire autant, pour ce qui touche les sciences naturelles. Qu'il s'agisse de zoologie, de botanique, d'anatomie, de biologie, des infiniment-petits, microbes, bactéries, parasites, la microphotographie et la projection au ralenti en simplifieront considérablement l'étude, en la rendant plus attrayante.

L'avantage de la cinématographie, en matière d'enseignement, n'est donc plus une utopie. Elle ne peut sans doute remplacer ni le maître ni le livre ; elle ne peut jouer que le rôle d'un adjuvant ; elle montre avec plus de netteté et de détails ce que le maître ne peut décrire qu'imparfaitement à l'aide des mots. Son but est de renforcer, non de supprimer. Mais, soucieux de tout faire servir à son but, le professeur fera appel à tous les moyens susceptibles de le seconder dans son rôle. Parmi ces moyens, le cinéma est incontestablement un des plus précieux dont la science nous ait fait don ; c'est le moyen de l'avenir.

CACHA.



Mon Livre de calcul pour les deuxième et troisième années scolaires

En 1927, dans cette même revue, nous avons déjà l'occasion de nous réjouir de l'apparition du manuel de la première année d'école. En ce moment, le dépôt central du matériel scolaire, à Fribourg, vient d'éditer les manuels des deuxième et troisième années, conçus selon la même méthode qui s'attache à suivre une gradation rigoureuse et logique.

Les pages qui vont suivre ont essentiellement un double but : Provoquer les réflexions de nos collègues sur notre enseignement du calcul et les engager à étudier sérieusement les guides du maître qui accompagneront les nouvelles séries et dont la lecture nous a été si précieuse.

Examinons d'abord quelques points du programme contenu dans les nouveaux manuels.

Le cours de deuxième année débute par une répétition, sous la forme concrète adoptée, des vingt premiers nombres : c'est le trait d'union avec la première série. Puis on commence l'étude de la numération des dizaines. Celle-ci se fait, comme le guide l'indique, d'une façon toute concrète, à l'aide du boulier, de paquets de bûchettes, etc., où les élèves voient bien dix unités dans la dizaine. La concrétisation des dizaines par le dam., le dal. et le dag. fait suite, tout naturellement, à cette étude et ne nous paraît pas au-dessus de la portée des enfants. Les auteurs